

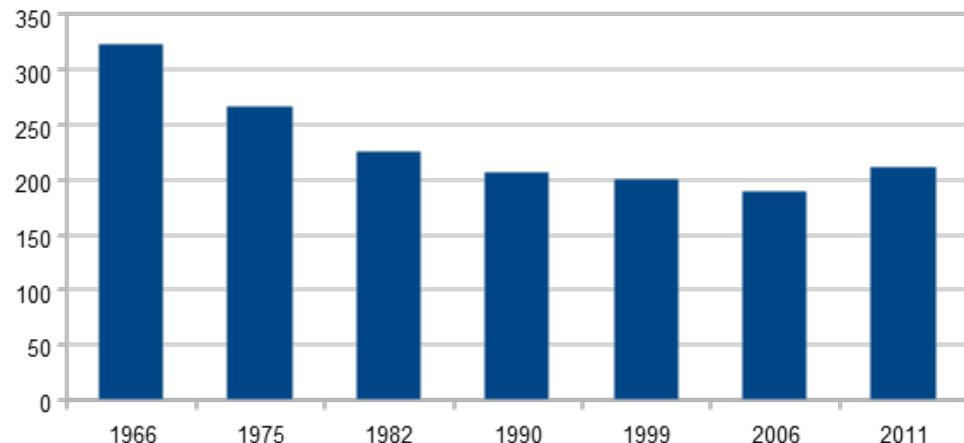
Ceci est un condensé de la première réunion publique sur le projet de Plan Local d'Urbanisme qui été initié il y a peu par le Conseil Municipal. État des lieux, questions et perspectives sont au menu de ce document dans l'attente de la prochaine réunion publique le samedi 30 mai à 9h00 à la salle des fêtes de Saint Germier.

## ÉTAT DES LIEUX

### Caractéristiques de Saint Germier

- La population n'a cessé de baisser jusqu'en 2006, et est maintenant en croissance de 2,2% par an, passant de 188 hab à 210 en 2011 (contre 600 au début du XXes),
- Un fort rajeunissement de la population avec une augmentation forte des jeunes de moins de 15 ans qui représentent plus de 18 % de la population,
- Une forte proportion de résidences secondaires, (près de 20 % des logements) avec une population étrangère, souvent anglaise, qui parfois s'installe de manière définitive,
- Une très large préservation du patrimoine bâti, fermes et granges ayant été pour la plupart réhabilitées et reconvertis (disponibilités immobilières plutôt faibles),
- Une construction de plus d'un logement/an au cours des dernières années,
- Une agriculture en pleine transformation : baisse drastique du nombre d'agriculteurs (9 exploitations ont leur siège à Saint Germier pour 21 exploitants) ; une surface PAC de l'ordre de 1000 ha, pour une superficie communale globale de 1178 ha, les bois représentant une dizaine d'hectares, les cours d'eau une vingtaine, la voirie et les chemins une quarantaine, les espaces publics (cimetière, Église, mairie, annexes) une dizaine, l'espace actuel urbanisé une quarantaine,

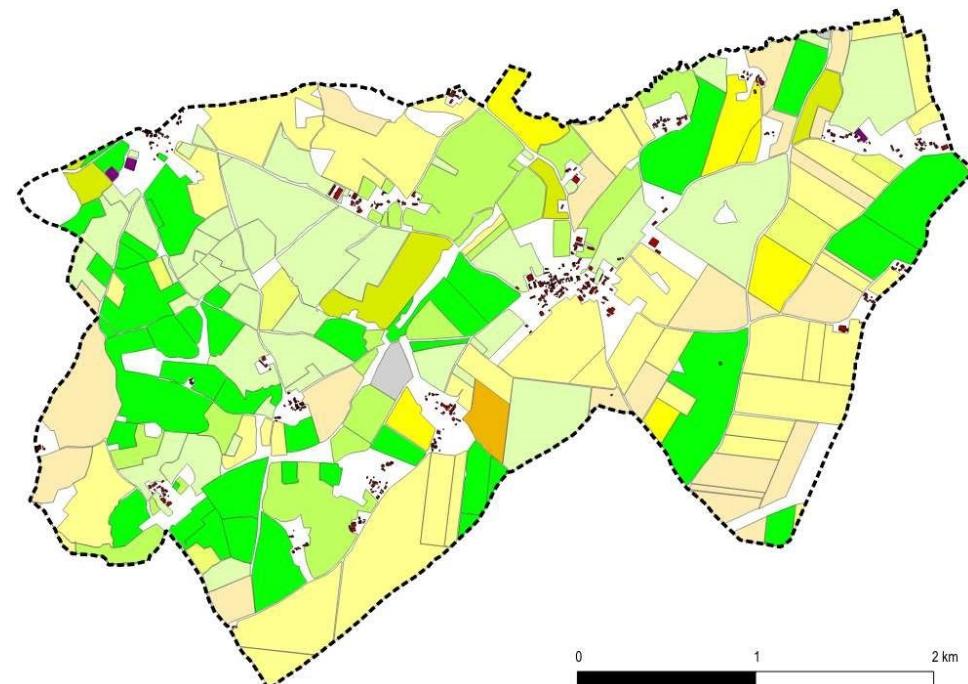
Évolution de la population de Saint Germier depuis 1966



Répartition des logements de Saint Germier de 1968 à 2011

Année	1968	1975	1982	1990	1999	2006	2011
Résidences principales	96	87	80	81	81	86	102
Résidences secondaires	4	8	22	26	21	27	25
Logements vacants	11	14	11	10	12	12	7
Total	104	109	113	117	114	125	134

- L'absence totale de services et transports en commun,
- Quatre entreprises, des chambres d'hôtes et des artistes indépendants,
- L'absence d'espaces naturels classés (type zone Natura 2000, ZNIEFF, etc),
- Importance du projet de parc éolien au Sud Est de la commune qui apporte contraintes visuelles et sonores et stérilise une partie de l'espace communal,
- Présence du parc de l'étang et d'une réserve foncière en centre-bourg de plusieurs hectares,
- Existence d'un important linéaire de haies (88 kms, chiffre à vérifier) essentiellement dans la partie Ouest et Nord de la commune (la partie non remembrée),
- Une carte communale périmée et inadaptée, soit que les propriétaires fonciers ne veulent plus vendre, soit que la demande ne se satisfait pas de l'offre.
- .../...



**Espaces colorés :** espaces agricoles  
**Espaces en blanc :** espaces non agricoles (bois, chemins, espaces publics, espaces urbanisés, etc)

### Une poursuite du développement sur les bases actuelles conduit à créer +/- 15 logements dans les 10 prochaines années.

Voici quelques questions que nous pouvons nous poser :

- La poursuite du développement de la population est-elle souhaitable ?
- Le développement du parc de l'étang, autour d'activités touristiques et de services est-il voulu ?
- L'accueil d'activités économiques est-il compatible avec les caractéristiques de notre village ?
- Comment préserver les activités agricoles ?
- Comment sauvegarder les paysages caractéristiques ?

Et aussi, quels sont les besoins individuels des habitants en terme d'utilisation de l'espace, de besoins en service (...) ?

### À RETENIR

**Prochaine réunion publique sur le PLU samedi 30 Mai à 9h00**  
**Salle des fêtes de Saint Germier**